



LE PRESIDENT



Bujumbura, le 20/8/2025

130/PAN/...../2025

## CALENDRIER DES ACTIVITES DE LA SESSION PARLEMENTAIRE ORDINAIRE D'AOUT 2025, POUR LA PERIODE DU 18 août AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2025

N°	JOUR ET DATE	ACTIVITES PROGRAMMEES
1.	<p><b>Lundi, le 18/8/2025</b></p> <p>✓ Avant-midi (9h00)</p> <p>(11h00)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Réunion du Bureau ;</li> <li>☞ Travaux en commissions ;</li> <li>☞ Réunion du Bureau élargi ;</li> <li>☞ Travaux en commissions en continu.</li> </ul>
2.	<p><b>Mardi, le 19/8/2025</b></p> <p>✓ Avant-midi (9h00)</p> <p>✓ Après-midi (15h00)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Séance plénière: <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Analyse et adoption du projet de calendrier des activités de la session parlementaire ordinaire d'août 2025, pour la période du 18 août au 1<sup>er</sup> septembre 2025 ;</li> <li>➤ Saisine au fond de la commission permanente de la défense et de la sécurité pour analyser le « Rapport définitif d'audit de la gestion de l'hôpital régional de NGOZI », produit par la Cour des comptes ;</li> <li>➤ Election du collège des questeurs ;</li> </ul> </li> <li>☞ Travaux en commissions.</li> </ul>

3.	<b>Mercredi, le 20/8/2025</b> ✓ Avant-midi (9h00)  ✓ Après-midi (15h00)	☞ Début de l'atelier de formation en légistique à l'intention des honorables députés et cadres d'appui de l'Assemblée nationale au Royal Palace Hôtel ;  ☞ Poursuite de l'atelier de formation en légistique à l'intention des honorables députés et cadres d'appui de l'Assemblée nationale.
4.	<b>Jeudi , le 21/8/2025</b> ✓ Avant-midi (9h00)  ✓ Après-midi (15h00)	☞ Poursuite de l'atelier de formation en légistique à l'intention des honorables députés et cadres d'appui de l'Assemblée nationale ;  ☞ Poursuite de l'atelier de formation en légistique à l'intention des honorables députés et cadres d'appui de l'Assemblée nationale.
5.	<b>Vendredi, le 22/8/2025</b> ✓ Avant-midi (9h00)  ✓ Après-midi (15h00)	☞ Suite et fin de l'atelier de formation en légistique à l'intention des honorables députés et cadres d'appui de l'Assemblée nationale ;  ☞ <b>Sport.</b>
6.	<b>Lundi, le 25/8/2025</b>	☞ <b>Jour férié :</b> Election des membres des conseils de collines ou de quartiers.
7.	<b>Mardi, le 26/8/2025</b> ✓ Avant-midi (9h00)  ✓ Après-midi (15h00)	☞ <b>Travaux en commissions ;</b>  ☞ <b>Travaux en commissions.</b>
8.	<b>Mercredi, le 27/8/2025</b> ✓ Avant-midi (9h00)	☞ <b>Séance plénière:</b>  Analyse et adoption du « Projet de loi portant modification de la loi n°1/04 du 05 janvier 2011 portant création de la Commission Nationale

		Indépendante des Droits de l'Homme » ;
	✓ Après-midi (15h00)	☞ <b>Travaux en commissions.</b>
9.	<b>Jeudi, le 28/8/2025</b> ✓ Avant-midi (9h00)	☞ <b>Séance plénière:</b>  Analyse et adoption des projets de loi suivants :  a. le « Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'Accord général de coopération économique, scientifique, technique et culturelle entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement de la République d'Angola, signé à Luanda, le 27 avril 2010 » ;  b. le « Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'Accord de coopération entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement de la République d'Angola sur les consultations diplomatiques régulières, signé à Luanda, le 27 avril 2010 » ;
	✓ Après-midi (15h00)	☞ <b>Travaux en commissions.</b>
10.	<b>Vendredi, le 29/8/2025</b> ✓ Avant-midi (9h00)	☞ <b>Séance plénière:</b>  Analyse et adoption du « Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'Accord-cadre entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement de la Principauté de Monaco, signé à Paris, le 05 octobre 2024 » ;
	✓ Après-midi (15h00)	☞ <b>Sport.</b>

11.	<b>Lundi, le 1<sup>er</sup>/9/2025</b> ✓ Avant-midi (9h00)  (11h00)	<ul style="list-style-type: none"><li>☞ <b>Réunion du Bureau ;</b></li><li>☞ <b>Travaux en commissions ;</b></li> <li>☞ <b>Réunion du Bureau élargi ;</b></li><li>☞ <b>Travaux en commissions en continu.</b></li></ul>
-----	--	---

**LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT  
DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

**Hon. Boussessia NKEZIMANA**



**LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE  
NATIONALE**

**Très Hon. Gelase Daniel NDABIRABE**

